

DELIBERATION N° 87/04-12 - INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE DES VOIES DU LOTISSEMENT

SCI BELLEVUE/CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur KIELISZEK; Adjoint au Maire chargé de la voirie, rappelle à l'Assemblée que par délibération en date des 25 Février et 21 Octobre 1986, le Conseil Municipal avait décidé le classement dans la voirie communale des voies du lotissement SCI Bellevue, à savoir :

- *Rue René Caillé,*
- *Impasse Jean-François La Pérouse,*
- *Impasse Jean Chardin,*
- *Impasse Jean de Bethencourt,*
- *Impasse Jean-François Dupleix*
- *Impasse Louis-Antoine de Bougainville*
- *Impasse Jules Dumont d'Urville,*
- *Impasse Samuel Champlain,*
- *Impasse François Bernier.*

L'enquête administrative publique qui s'est déroulée du 23 Mars au 6 Avril 1987 n'a fait l'objet d'aucune observation. Aussi, à la clôture de celle-ci, Monsieur LELIEVRE, Maire de HOUEMONT, Commissaire Enquêteur, a-t-il émis un avis favorable à l'intégration de ces voies dans la voirie communale.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :*

- *confirme le classement dans la voirie communale des voies du lotissement SCI Bellevue.*